



Bruxelles, le 24 août 2022

Monsieur Virginijus Sinkevičius  
Commissaire européen à l'Environnement,  
aux Océans et à la Pêche  
Rue de la Loi 200  
1049 Bruxelles

**Objet :** Pollution marine britannique dans les mers de la Manche et du Nord

Monsieur le Commissaire,

La semaine dernière, d'importants rejets d'eaux usées non traitées dans les mers de la Manche et du Nord ont fait la Une des médias au Royaume-Uni. Nous craignons des conséquences négatives sur la qualité des eaux marines que nous partageons avec ce pays et incidemment sur la biodiversité marine mais aussi sur les activités des pêcheurs et des conchyliculteurs.

La législation de l'UE, notamment la directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE), la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE) et plus récemment la directive sur l'eau potable (2020/2184) ont permis d'établir des critères, des obligations et des objectifs de qualité des eaux potables, fluviales et marines. Depuis le Brexit, le Royaume-Uni s'est exonéré de ses exigences environnementales.

Signataire de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer et Partie contractante de l'Accord de Commerce et de Coopération, le Royaume-Uni a malgré cela choisi de revoir à la baisse ses critères de qualité des eaux. C'est inacceptable et remet en question les efforts entrepris ces vingt dernières années par les États membres de l'UE. Le Royaume-Uni s'est engagé à préserver les mers qui l'entourent et que nous partageons!

Nous demandons à la Commission qu'elle utilise tous les moyens politiques et juridiques en sa possession pour que la situation cesse.

Nous connaissons votre engagement pour l'amélioration de la qualité des eaux européennes et savons que vous ne pourrez pas rester indifférent à cette situation qui est l'affaire de tous ! Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre très haute considération.

**Pierre Karleskind**, Président de la commission de la pêche

**Nathalie Loiseau**, Présidente de la Délégation à l'Assemblée parlementaire de partenariat UE/Royaume-Uni

**Stéphanie Yon-Courtin**, Membre de la commission de la Pêche et Conseillère régionale de Normandie.